

**L'Amicale des Foreurs et des Métiers du Pétrole veut, à sa manière et avec ses moyens, promouvoir l'activité de recherche pétrolière en France.**

Pour cela elle intervient dans tous les domaines où elle constate que des obstacles freinent développement de cette activité.

Un [bilan daté de septembre 2003](#) dressait un tableau de l'activité de recherche en France et faisait un état de ces divers obstacles.

Depuis cette date, l'Amicale continue d'intervenir auprès de l'Administration, des élus et des corps constitués pour enrayer le déclin de l'activité pétrolière dans notre pays, car il existe encore un potentiel pétrolier à développer.

**C'est ainsi que nous sommes intervenus :**

- dans le domaine des permis miniers, où de très nombreuses difficultés sont rencontrées par les compagnies demandant un permis de recherche; à la rubrique ["PERMIS MINIERS"](#) , vous trouverez les correspondances échangées à ce sujet.

- dans le domaine de la fiscalité où des sujets tels que la TVA et la RDCM sont source de gros problèmes pour les sociétés; à la rubrique ["FISCALITE"](#) , vous trouverez les correspondances échangées à ce sujet.

- dans le domaine de la réglementation pour faire évoluer des règles qui sont incompatibles avec l'activité de forage; à la rubrique ["REGLEMENTATION"](#) , vous trouverez les correspondances échangées à ce sujet.

Dans un courrier de septembre 2008, nous nous sommes adressé au Premier Ministre pour lui

faire part du peu de progrès accomplis, malgré un consensus tant de l'administration que des acteurs du monde pétrolier sur les divers sujets abordés.

<sup>\*</sup> [Téléchargez la lettre et la réponse du Mininistre](#)